

CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITÉ

Pour la personne

- Si la radiation est liée au décès : un extrait original d'acte de décès.
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Autres pièces

- Un pouvoir, si nécessaire.
- La carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires

Formulaire

- [Imprimé P4](#) en deux exemplaires signés en original

